



Consommer local avec L'AMAP
Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne



RECU A CONSERVER PAR L'ADHERENT
CONTRAT PAINS
DE OCTOBRE A MARS 2024

DISTRIBUTION CHAQUE MARDI DE 18H00 A 19H00
A LA MAISON ASSOCIATIVE DE SALON-DE-PROVENCE

Les produits non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

De Madame / Monsieur Téléphone.....

Adresse.....

Courriel.....@.....

POUR L'ENGAGEMENT D'ACHAT DE PRODUITS DE BOULANGERIE ISSUS
DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE FOURNIS PAR

Matthieu FILLACIER

GAEC des Barettes - 13300 Salon de Provence

pour un montant de :€ en chèques / espèces / aïgo.

AMAP de la CRAU Salon-de-Provence le / / 2024

(Pour Matthieu Fillacier – GAEC des barettes)

Référentes AMAP boulangerie :

SUTTER CORINNE : 06 81 25 85 61 et / ou VALERIE OLSZEWSKI : 06 73 36 35 85